Démarchage à domicile : attention

De nombreux démarchages à domicile sont effectués ces derniers jours, par des commerciaux se réclamant de la société « PROSPECT HOUSE », afin de réaliser un diagnostic énergétique gratuit à votre domicile.

Sachez que ni la mairie, ni le conseil départemental, n’ont mandaté d’entreprise pour établir ce diagnostic.

De manière générale, soyez vigilants et ne laissez jamais entrer de démarcheurs chez vous sans avoir préalablement vérifié leur identité.

Contact

En cas de doute, contacter la police municipale au 01 34 25 42 19.

Liens utiles
N’hésitez pas à vous renseigner davantage sur le site du gouvernement.